



LA FORMATION DU JUGE ARBITRE JAE1

Le JAE 1 est compétent pour diriger, sur le territoire de la ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes de niveau départemental ou régional. Par dérogation, il peut être autorisé à juge-arbitrer toute rencontre par équipes de division qualificative à la phase nationale.

1. Connaissances requises

- Les règles du jeu : les 111 questions répertoriées dans le guide « L'arbitrage en 255 questions ».
- Les règlements administratifs : Titre quatrième, chapitre II (code sportif) du manuel « Statuts et Règlements ».
- Les règlements sportifs : La partie Généralités et JAE1 ainsi que les questions-réponses et annexes s'y référant, du guide « Le juge-arbitre d'une rencontre par équipes ».
- Les règlements des championnats par équipes de la ligue ou du comité départemental.

2. Formation type

- 1 séance d'une durée comprise entre 2h et 2h30

3. Contenu de la séance

- * Retour sur les règles du jeu
- * Compétences et désignation du JAE1
- * Examen d'accès à la qualification JAE1
- * Formation du candidat JAE1
 - Différences entre Arbitre et Juge-Arbitre
 - Les juridictions sportives
 - Les officiels de la compétition
 - La direction d'une rencontre par équipe
- * Le Juge-Arbitre d'une rencontre par équipe
 - Les jours précédant la rencontre
 - En arrivant sur le lieu de la rencontre et avant le début de celle-ci
 - Pendant la rencontre
 - A la fin de la rencontre
- * La feuille d'arbitrage et sa compréhension
- * Le code de conduite fédéral
- * La saisie dans la Gestion Sportive
- * Cas et décisions

4. Epreuve type

- L'épreuve se déroule sous le contrôle de la Commission Régionale d'Arbitrage.
 - Elle est constituée de deux parties : l'épreuve dite théorique et l'épreuve dite pratique.
 - Pour être admis à la qualification le candidat doit obtenir la moyenne aux 2 parties.
 - L'ensemble de ces deux parties doit se dérouler en 2 heures maximum.
- L'épreuve dite théorique est écrite et comprend :
- Un questionnaire sur les Règles du jeu : 20 questions prises parmi les 111 que doit connaître un candidat JAE1, 15 sous forme de QCM et 5 à rédiger (noté sur 50)
 - Un questionnaire d'une quinzaine de questions sur les Règlements Administratifs et les Règlements Sportifs relatifs aux seules rencontres par équipes régionales ou départementales (noté sur 50).
- L'épreuve pratique est écrite et comprend :
- La compréhension d'une feuille d'arbitrage simple (noté sur 10)
 - La rédaction d'un état de résultats d'une rencontre par équipes du championnat régional (noté sur 90)